

— Référentiels de résilience – définitions

- **ISO 22300 sécurité et résilience/vocabulaire, ISO 22316/22336(P) résilience organisationnelle**
résilience: aptitude à absorber et s'adapter dans un environnement **changeant**.

- **ONU Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR)**
résilience: aptitude d'un système, d'une communauté ou de la société exposés à des **dangers** à absorber, recevoir, s'adapter à, se transformer et se rétablir des effets d'un danger, en temps utile et de façon efficace, incluant la préservation et la restauration de ses structures et **fonctions de base** essentielles via le management des risques.

- **Livre blanc de 2008 sur la défense de la sécurité nationale**
résilience: volonté et capacité d'un pays, de la société et des pouvoirs publics à résister aux **conséquences** d'une **agression** ou d'une **catastrophe** majeure, puis à rétablir rapidement leur capacité de fonctionner normalement, ou à tout le moins dans un mode socialement acceptable. Elle concerne non seulement les pouvoirs publics, mais encore les acteurs économiques et la société civile tout entière.

— Référentiels de résilience – ONU cadre de Sendai (2015-2030)

4 priorités

1. comprendre les risques de catastrophe
2. renforcer la gouvernance
3. investir
4. renforcer l'état de préparation et « mieux reconstruire »

7 objectifs, d'ici à 2030 (réduire / augmenter)

- 1) la mortalité due aux catastrophes
- 2) le nombre de personnes touchées
- 3) les pertes économiques directes (en proportion du PIB)
- 4) la perturbation des services de base et les dommages causés aux infrastructures essentielles
- 5) le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales
- 6) la coopération internationale avec les pays en développement
- 7) l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

DES RISQUES À LA RÉSILIENCE

